



PROSPECTIVES

BULLETIN DE LIAISON ET D'INFORMATION DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT REGIONAL D'ADMINISTRATION DE NANTES

LETTRE DE LA PRESIDENCE

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente :
Jacqueline GONET

Vice-Présidente :
Christiane FOURMOND

Secrétaire général :
Maurice BOLTE

Trésorier :
Jean-Marie POULIQUEN

Trésorier-adjoint :
Alexis MAVROCORDATO

Comité de rédaction :

Directeur de publication :
Alexis MAVROCORDATO
40-06-50-73

Rédactrice en chef :
Jacqueline GONET
16-1-40-57-53-15

Membres :
Bernard BRILLET
Jean-Pierre PEAN
Jean-Marie POULIQUEN
Laurent VICARI

Cher(e)s collègues,

Permettez-moi de vous présenter en ce début d'année tous mes vœux et ceux des membres du Conseil d'Administration. Pour l'Association, 1995 est une année d'importance capitale.

1994, année du redémarrage de notre groupement, a permis de rassembler des éléments de réussite.

La réunion nationale au Croisic, les réponses au questionnaire, sont les témoignages de votre détermination à tisser des liens réguliers entre nous tous. L'Assemblée Générale du 5 novembre à Nantes reflète l'unanimité de vos souhaits. Les soirées organisées à Paris, Nantes, le bulletin de liaison ont entretenu nos contacts. Sur le plan de notre organisation, nous avons aussi progressé. En interne, nous avons désormais des statuts clairs, supports de l'action d'une équipe, élue par les cotisants. Ceux-ci ont été consultés sur notre programme et l'ont approuvé. Les règles de légalité et de transparence juridique et financière ont été restaurées. En externe, nous avons participé à la création de l'Union des Associations des Anciens Elèves des I.R.A. Reçue par le directeur de cabinet du Ministre de la Fonction Publique, l'Union est le gage de la reconnaissance de nos actions, de notre identité d'anciens I.R.A. par les pouvoirs publics. Tout ceci est nécessaire et pourtant ce n'est pas suffisant.

Si 1994 a été l'année du réveil de notre Association, 1995 doit être celle de son affirmation. C'est pourquoi nous travaillerons à la fois sur l'interne et sur l'externe

En interne, nous devons développer le réseau des correspondants. Si Nantes et Paris sont les lieux privilégiés pour les rencontres nationales, notre éparpillement géographique exige de créer des lieux de vie locale par département, à la fois interministériels et inter-promotions.

Cette structure permettrait d'une part, d'entretenir les relations entre les anciens et d'autre part, de faciliter l'accueil des personnes nouvellement affectées.

En externe, nous allons démontrer notre volonté d'exister, d'être une instance de réflexion et de proposition. L'organisation d'un colloque à Nantes doit constituer un évènement dans la vie des Anciens Elèves des I.R.A. et nécessite la mobilisation et la participation du plus grand nombre d'entre nous.

La Présidente

LA RATIONALISATION DES STATUTS

Le 5 novembre 1994, l'Assemblée Générale Extraordinaire a adopté à l'unanimité de nouveaux statuts. Tous ont jugé nécessaire d'adapter l'organisation interne de l'Association à l'impératif d'efficacité indispensable à une Association digne de ce nom.

L'esprit qui a présidé à la rédaction des statuts est le suivant :

- Assurer le respect de la légalité, la transparence financière, l'information des adhérents. Cela va sans dire, mais les textes ayant été ignorés dans le passé, cela va mieux en le rappelant. C'est pourquoi les obligations de la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901 sont reprises dans les statuts.

L'obligation de rendre des comptes annuels à l'Assemblée Générale, d'un vérificateur aux comptes indépendant du

Conseil d'Administration. Pour cette année, il s'agit de Jean-Pierre JOURDAIN, Conseiller à la Chambre Régionale des Comptes des Pays de la Loire. Il fera un compte-rendu devant l'Assemblée Générale annuelle.

- Il fallait fédérer les énergies dans une équipe, définir et clarifier les responsabilités. Le scrutin de liste oblige à constituer une équipe cohérente, soudée par des objectifs et des tâches bien définies.

- La distinction entre Assemblée Générale et Assemblée Générale Extraordinaire confère à cette dernière un caractère solennel en lui réservant les modifications statutaires.

Enfin, l'adhésion à l'Union des Associations des Anciens Elèves des I.R.A. est consacrée.

Le texte des statuts constituera la préface de l'annuaire. Ceux qui désirent se le procurer dès à présent peuvent s'adresser au Secrétaire Général.

LES CORRESPONDANTS LOCAUX

Dans le dernier numéro de Prospectives, la liste de ceux d'entre vous qui ont accepté d'être les correspondants locaux de l'Association a été publiée. Depuis, Denis THIBAUT les a rejoints pour le département de la Sarthe. Ce réseau en voie de constitution doit s'étoffer car il représente le tissu vivant de notre Association.

Le correspondant est l'animateur de la vie locale en ce sens qu'il permet aux personnes affectées dans le même département que lui de se connaître et d'entretenir des relations régulières et qu'il accueille les nouveaux arrivants.

De plus, cette mise en contact peut être une source d'initiatives et d'idées nouvelles, bénéfique au développement global de l'Association.

A priori, la charge peut sembler lourde, e fait, ce n'est pas le cas car la manière la plus simple, la plus conviviale et la plus efficace de remplir ce rôle consiste à réunir les gens lors de dîners.

Notre Présidente a lancé le mouvement et a organisé, avec l'aide de Nathalie PEUVREL et des correspondants parisiens, deux dîners à Paris en octobre et décembre 1994. Ces deux soirées ont été un succès et les participants ont vivement souhaité que ces réunions deviennent une habitude. Par ailleurs, elles ont offert la possibilité de rencontrer des collègues des autres I.R.A.

Nantes organise un dîner le samedi 4 février et Paris en mars. Nous espérons que les convives seront nombreux.

Dans le courant du premier semestre, des réunions seront organisés dans d'autres départements.

A mesure que ces projets prendront forme, vous serez informés des dates et lieux.

Si vous voulez prêter votre concours à ces manifestations ou en organiser, veuillez appeler la Présidente au 16 (1) 40-57-53-15.

L'UNION

Les représentants de chacune des Associations des Anciens Elèves des I.R.A. se sont retrouvés le 11 juin 1994 à Metz pour discuter du projet des statuts de l'Union des Associations.

Après approbation du projet et remarques éventuelles par les Assemblées Générales respectives, l'Union s'est réunie le 26 novembre 1994 à Paris afin de procéder à l'adoption des statuts définitifs et à la constitution du bureau.

Les personnes composant le bureau sont :

- Président : Philippe GREGOIRE (Metz) ;
- Vice-présidentes : Michèle QUEINARD (Lyon) et Anne LE MOAL (Bastia) ;
- Secrétaire général : Jean-Camille LARROQUE (Lille) ;
- Trésorière : Jacqueline GONET (Nantes).

Entre-temps, les présidents des 5 associations ont été reçus par le directeur de cabinet adjoint du Ministre de la Fonction

Publique, Christian BECHON, pour discuter de la réforme de la scolarité des I.R.A.

Un premier décret devrait être pris prochainement et changera la date d'entrée dans les I.R.A., la repoussant du 1^{er} avril au 1^{er} septembre, à partir de 1996.

Si cette modification est accueillie favorablement dans l'ensemble, elle pose en revanche le problème du calendrier de la formation dans les CPAG et les IPAG.

Le second décret, sans indication de date, reprendrait le principe des filières, dont il avait déjà été question.

Deux points à souligner : d'une part, Christian BECHON a insisté sur la pérennité du principe de l'interministérialité.

D'autre part, le Ministre de l'Education Nationale souhaite continuer à recruter les catégories A principalement par le biais des I.R.A.